



Vill^{Mon} Village

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE SAINT-GERMAIN-SUR-AVRE

N° 25

2^{ème} TRIMESTRE 2016

Promenade au bord de l'eau



SYAC : journée portes ouvertes



p.6

Patrimoine : soirée concert



p.14

Fête des écoles



p.8

p.3

- Cérémonie du 8 mai
- Recensement JDC
- Fête des Mères

p.4/5

- Fleurissement
- Plantations
- Fusion des territoires, rien de nouveau !!!
- Salle des fêtes
- Le parrainage civil une bénédiction républicaine !

p.6/7

- SYAC journée portes ouvertes
- Fibre jusqu'à la maison
- L'histoire du loup James

p.8/9

Fête des écoles

p.10/11

- Le Foyer Rural
 - Foire à tout
 - Pétanque
- ISA
 - Foire à tout
 - Expo Vente

p.12/13

- Société de chasse
 - Le ramassage de débris, une action citoyenne !
- Gamins-Gamines
 - Concours de dessins

p.14/15

- Patrimoine
 - Préférer l'utile au spectaculaire...
 - Soirée concert

p.16/17

- Métier du mois
 - Nos assistantes maternelles sur Saint-Germain et Courdemanche
 - Comment devenir assistant(e) maternel(le) ?

p.18/19

- Point Relais Lecture Eric de Buzelet
- L'agenda
- Côté cuisine

p.20

- Brèves
- Accès au terrain multi-activités
- Lac « Générale »
- Association Zakakely Sambatra
- Promenade de la source

Votre mairie vous accueille

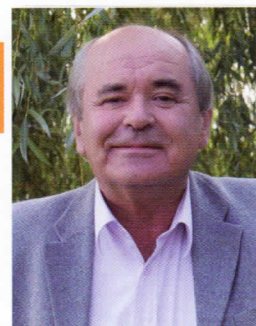
1 Place de Gaulle
27320 St-Germain-sur-Avre

HORAIRE D'OUVERTURE
Du 1^{er} juillet au 31 août
la Mairie est ouverte au public
le **LUNDI** et le **JEUDI**
de 14h30 à 16h30

En cas d'urgence,
composer le
06 09 49 46 70

mairie.stgermainsur-avre@wanadoo.fr
Votre mairie en ligne :
<http://saintgermainsuravre.jimdo.com>

Le mot du Maire



Nous sommes en été. Un été qui a du mal à pointer le bout de son nez.

Pour certains, les vacances ont commencé, pour les autres, profitez de cette période pour vous reposer en famille ou entre amis.

Nous avons subi ces dernières semaines des événements qui n'ont pas été réjouissants avec les inondations dans nos régions proches. Notre canton a été épargné, des pluies qui ont entraîné une pluviométrie de 120 mm d'eau au mètre carré au mois de mai.

Rappelez-vous, en juillet 1998, un orage violent s'était abattu avec des précipitations de 57 mm d'eau au mètre carré en 30 minutes. Plusieurs habitations et centres commerciaux s'étaient retrouvés sous plusieurs centimètres d'eau.

L'actualité au quotidien n'est pas encourageante entre les manifestations, la violence dans les rues et envers nos forces de l'ordre, l'assassinat d'un couple de policiers laissant derrière eux deux enfants, traumatisés. Ayons une pensée pour Maxime et Hugo et pour toutes les familles des victimes de l'attentat d'Istanbul en Turquie.

Seul espoir pour notre France, c'est la coupe d'Europe. A l'heure où j'écris cet édit, notre nation se trouve en finale de football. Bonne chance à notre équipe pour la suite.

Notre commune a reçu la visite du Conseil Départemental pour notre fleurissement. Je tiens à remercier l'équipe municipale, les bénévoles et les nombreux donateurs pour l'embellissement que vous apportez à notre village.

A propos des suites sur le regroupement de notre CCRSE, je vous laisse le soin de parcourir ce journal. Une rubrique spéciale a été éditée concernant une prochaine fusion avec un autre EPCI. Notre conseil communautaire reste prudent sur les futures décisions qui vont être prises en étroite collaboration avec Monsieur le Préfet.

Bonne lecture et bonnes vacances.

Francis Gautier.

Etat civil



Naissances

- Solène FOULON--MANCION, 12 février 2016
- Roan GEORGET, 16 avril 2016
- Redouane MARDI, 8 juin 2016
- Dylan GBALET, 23 juin 2016



Parrainage civil :

- Aymeric DERRIER, 7 mai 2016

Mariages :

- David MARTINEZ et Fung Yee CHAN, 21 mai 2016
- Arnaud FEVRIER et Marine LECHARPENTIER, 23 juin 2016

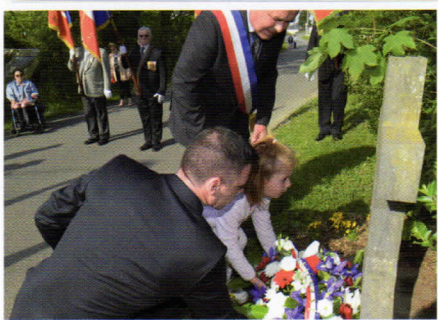


Décès

- Pierre GUÉNARD, 16 juin 2016

Vie communale

→ Cérémonie du 8 mai



En France, le 8 mai est un jour aux significations multiples. Ce jour férié rappelle la victoire des Alliés : Union soviétique, Etats-Unis, Royaume-Uni, France libre... sur le théâtre européen, dans la seconde guerre mondiale et la capitulation de l'Allemagne nazie en 1945. Le secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la défense chargé des anciens combattants et de la mémoire rappelle dans son discours officiel qu'il ne faut pas cesser de visiter et d'arpenter les lieux qui nous rappellent aussi que de toutes ces souffrances et de tous ces courages est née l'Europe libre et en paix ; un héritage dont nous devons rester les gardiens vigilants. Ce jour est lié au souvenir tragique des massacres de Sétif en Algérie ainsi que la célébration honorant la mémoire de Jeanne d'Arc.

JDC
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», ou dans la zone «Recherche» tapez «recensement».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

RECRUTEMENT ET PROJETifs AU 109

www.defense.gouv.fr/jdc



→ Fête des Mères



La fête des mères fut instaurée en France à la fin de la 1ère Guerre Mondiale en 1918. A cette occasion, Monsieur le Maire, Francis Gautier, rend hommage aux poésies de Victor Hugo et de Jacques Prévert qui savaient bien honorer les mamans et parler de l'enfance. Les enfants offrent des cadeaux confectionnés à l'école ou à la maison.



S'il est indiscutable que la femme est l'égal de l'homme, le grand poète Jean Ferrat a même ajouté qu'elle est l'avenir de l'homme. Avant de terminer son discours, Monsieur le Maire a eu une pensée pour Véronique de Bourgies, maman de Mélissa et de Diego, qui a perdu la vie dans les attentats du 13 novembre 2015 à Paris. Une rose a été distribuée à toutes les mamans présentes.



Vie communale

Plantations



Les bâtonnets que vous rencontrez sur les bas-côtés des rues sont là pour signaler des plantations « roses trémières giroflées, etc... ». Nous vous remercions de les laisser en place.

Fusion des territoires, rien de nouveau !!!

Dans le cadre de la loi NOTRe, le Préfet a arrêté le 25 mars dernier le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal du département de l'Eure qui prévoit le regroupement de notre communauté de communes avec celles de Verneuil, Breteuil, Damville et Rugles au 1^{er} janvier 2017. Cela malgré un avis négatif de la presque totalité des conseils municipaux des communes concernées, la nôtre souhaitant par exemple rejoindre la communauté d'agglomération d'Evreux.

Thierry Coudert, nouveau préfet de notre département depuis le 30 mai, a annoncé dès sa prise de fonction qu'il ne remettrait pas en cause l'héritage de son prédécesseur. Cette annonce a en effet été confirmée aux délégués communautaires reçus le 15 juin dernier par Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture.

Notre commune, comme toutes celles souhaitant déroger à l'arrêté préfectoral du 25 mars, devra attendre 2017 pour lancer une procédure dérogatoire...

Salle des fêtes

Les travaux pour la mise en accessibilité des sanitaires pour les personnes handicapées viennent d'être réalisés. Le coût de cette transformation s'élève à 12 390,14 € HT soit 14 868,16 € TTC. Le financement se décompose comme suit : subvention DETR 7 434 € ; réserve parlementaire 2 000 € ; autofinancement 2 956,14 €.



Fleurissement



L'équipe de bénévoles s'agrandit d'année en année.

L'association ISA et ses membres : Martine Vinel, Evelyne Bic, Dominique Dalloyau, Christine Mottier, Zelia Pereira.

Le Foyer Rural a fait un don de 600 € pour acheter les fleurs et ses membres ont participé aux plantations : Paulette Debray, Martine Gautier, Pierrette Fêtu, Nelly Chabrol.

L'ASSGA (association sportive) et ses membres : Maurice Guilloreau et Françoise Coupeau.

La bibliothèque Marie-Thérèse Baptiste.

Don de fleurs : Martine Vinel, Albino Ferreira, Paul Tessier (de Pinson), Paulette Debray, Jeannette Ardilio (de Mesnil-sur-l'Estrée), Denis Bouet, Gérard Bic, Jacques Planchenault, Joël Fêtu.

Toutes ces personnes fleurissent, préservent et agrémentent nos rues, nos places et nos bâtiments publics de mille couleurs, tout en créant autour de nos maisons, nos jardins, nos potagers un visuel agréable. Ceci est notre patrimoine.

Nous sommes nombreux à parcourir notre région avec ses villages fleuris. Pourquoi pas le nôtre ?

Pour cela, il faut respecter le travail des bénévoles, respecter les abords avec ses voisins, respecter l'environnement et éviter les nuisances visuelles.

Avoir un patrimoine, cela s'entretient.

Lorsque vous avez une maison à vendre, la première vision pour l'acheteur potentiel est le voisinage et l'entretien extérieur. Un jour ou l'autre, vous serez vendeur et vous deviendrez acheteur dans un autre endroit.

Respecter l'environnement, le bien-être avec le voisinage fait partie de notre patrimoine et du bien vivre ensemble. Le fleurissement en fait partie (échanges avec le voisin, rendre service, troc de fleurs, etc...).

De plus en plus vos maisons, vos jardins, vos bordures, vos entrées, vos potagers sont fleuris.

Je vous en félicite. Continuez !

Saint-Germain-sur-Avre est votre lieu de vie. A vous de nous aider à l'embellir.



→ Le parrainage civil une **bénédition républicaine !**

Le 7 mai dernier, un parrainage civil a été célébré dans notre commune.

Cette tradition est connue à travers plusieurs expressions interchangeables formées à partir de quatre termes. « **Baptême** » ou « **Parrainage** » peuvent être associés indifféremment aux deux adjectifs « **républicain** » ou « **civil** ». Mais c'est le terme « **Parrainage civil** » qui semble être le plus utilisé aujourd'hui, en figurant notamment sur les certificats délivrés par la mairie.

La notion de parrainage civil ou républicain apparaît en même temps que le décret du 20 prairial an II (8 juin 1794) sur proposition de Camille Desmoulins. Ce décret avait décidé que les municipalités seraient les seules institutions habilitées à établir les actes de l'état civil. Mais aucun décret ni loi ne mentionne le parrainage républicain. Il peut donc être considéré comme un mythe tant historiquement que juridiquement.

Le parrainage civil est un moyen de célébrer la venue au monde d'un enfant sans lui donner un caractère religieux. C'est une cérémonie destinée à faire entrer l'enfant dans la communauté

républicaine, à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines. Après être tombée en désuétude au XIX^e siècle, elle est rétablie d'abord dans la plupart des mairies des arrondissements de Paris depuis 1995. Néanmoins à ce jour, le parrainage civil



n'est prévu par aucun texte législatif malgré des propositions de loi dont la plus ancienne date de 1958. Les maires ne sont donc pas tenus de le célébrer et il n'y a pas de cérémonial préétabli. Par ailleurs, ne s'agissant pas d'un acte d'état civil, les maires ne sont pas autorisés à l'inscrire sur les registres d'état civil.

En résumé, l'engagement que prennent les parrains et marraines de suppléer les parents en cas de défaillance ou de disparition n'a qu'une valeur morale, qu'il s'agisse d'un parrainage civil ou d'un baptême religieux. La désignation d'un tuteur ne peut se faire que par voie testamentaire notarié ou d'une déclaration spéciale devant notaire.

D'un enjeu purement symbolique, le parrainage civil ou républicain, héritier de la révolution française, reste exclusivement une remarquable pratique française organisée autour d'une structure officielle et légitime mais qui existe sans fondement juridique.



Sam maSSage

Praticienne en massage Bien-Etre
certifiée et agréée FFMBE

Samantha Riault-Hérault
06.82.42.76.59

samanthaher07@gmail.com
<http://sammassage.jimdo.com/>

Sur Rendez-vous




0237488003

le p'tit bar
Restaurant, Traiteur

Franco Vincent

40 rue de nonancourt
28380 st remy sur avre



Matériaux décoratifs
Vrac Livraison
Conception de jardins
Articles paysagers

POINT JARDIN

Matériaux de Jardin
Pro et particuliers

Besoin d'une nouvelle déco pour votre jardin?

Galets, graviers, ardoise, terreau... en vrac et au kilo **sans minimum d'achat**

Nonancourt Dreux Point Jardin

54 RN 12 à St Rémy/Avre - 02 37 63 50 22
www.point-jardin.fr




→ SYAC journée portes ouvertes



Le mot du Président sur la journée portes ouvertes de la station d'épuration (STEP) de Saint-Germain-sur-Avre et Mesnil-sur-l'Estrée

En 2005, le Conseil Départemental, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et les membres du bureau du Syndicat d'Assainissement ont travaillé à la réalisation de la STEP. Les travaux étaient devenus nécessaires, vu l'état des ouvrages : problèmes techniques de maintenance, bassins vétustes avec des risques d'implosion, pollution sur les sites, rejets dans la rivière l'Avre, non conformes pour la Police de l'Eau. Sept années d'études ont abouti à la construction de la nouvelle station avec une capacité de 3100 Equivalent-habitants.

LE PLAN DE FINANCEMENT DE LA STATION :

COÛT DES TRAVAUX

Construction de la station	1 880 000 € HT
Création d'une canalisation de transfert	588 000 € HT
Maîtrise d'œuvre et études complémentaires	296 000 € HT

FINANCEMENT

Agence de l'Eau Seine Normandie Subvention	846 100 €
Conseil Général de l'Eure Subvention	617 800 €
Emprunt :	
- Agence de l'Eau	855 400 €
- Caisse d'Épargne	650 000 €
Auto-financement	347 500 €

Nous avons construit cette station pour recevoir les effluents de 3100 Equivalent-Habitants. Actuellement, nous sommes à 55 % de sa capacité. Pour permettre un fonctionnement optimal et un traitement des boues moins onéreux, il nous faut plus de matières.

Aujourd'hui nous avons réalisé une étude de visites parcelaires chez les particuliers. Le bilan provisoire des visites sur Saint-Germain-sur-Avre est de 81 % et de 89 % sur Mesnil-sur-l'Estrée. Cela fait provisoirement 265 projets de branchements : Mesnil-sur-l'Estrée 209 ; Saint-Germain-sur-Avre : 56. Saint-Germain-sur-Avre étant déjà raccordé à 68 %.

Une étude de travaux de canalisation principale sur la partie publique sera mise en place en fin d'année.

Nous demandons à nos partenaires financiers, Conseil Départemental et Agence de l'Eau Seine Normandie, de prendre en compte notre projet, de le positionner dans la liste prioritaire éligible à un financement du département.

Une station sans raccordement n'est pas un projet abouti : l'un ne va pas sans l'autre.

Le Président, Marcel CHABROL

→ Fibre jusqu'à la maison

Le déploiement de la fibre optique jusqu'à nos domiciles devrait intervenir courant 2017, sous réserve que notre communauté de communes actuelle puisse trouver un accord financier avec l'Établissement Public de Coopération Intercommunale que nous devrons intégrer au 1^{er} janvier 2017.

Les 547 abonnés actuellement recensés sur notre commune pourront bénéficier du Très Haut Débit (100Mbits/s) moyennant une somme de 60 € pour le raccordement hors frais de mise en service. Sans les participations financières du fournisseur d'accès et de Eure Numérique, le coût réel par abonné serait de 300 €.

Commune	nombre total de prises	lignes <8Mbit/s 2016	%age lignes <8Mbit/s 2016	lignes <8Mbit/s après déploiement	%age lignes <8Mbit/s après déploiement
Acon	287	287	100%	0	0%
Droisy	207	207	100%	0	0%
Illiers-l'Évêque	481	382	79%	44	9%
Courdemanche	265	88	33%	52	20%
La Madeleine-de-Nonancourt	603	183	30%	0	0%
Marcilly-la-Campagne	474	134	28%	103	22%
Muzy	436	99	26%	0	0%
Moisville	103	20	19%	0	0%
Louye	122	2	2%	0	0%
Mesnil-sur-l'Estrée	479	0	0%	0	0%
Saint-Germain-sur-Avre	547	0	0%	0	0%

→ L'histoire du loup James



Dans le cadre d'un projet départemental « **Photo' animer vos histoires** », les élèves de GS/CP de Mme Leterme ont inventé un récit. Ce projet adressé aux enseignants de cycles 1 et 2 s'appuie sur un travail en littérature de jeunesse et a pour objectif de développer les connaissances et les compétences des élèves dans différents domaines d'apprentissage, en créant des histoires qui seront ensuite mises

chaque enfant ait un livre à la fin de ce projet.

Après une correspondance par mail avec les responsables de la bibliothèque, les écoliers sont venus offrir un exemplaire de leur livre à la bibliothèque.



Le film animé est visible sur le site du Regroupement Pédagogique à cette adresse : <http://mary-eco.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1701>.
Résumé du conte : Il était une fois un loup, James, qui vivait dans la forêt. Il n'avait pas d'amis. Un matin, le loup vit un dragon féroce. Il brûlait tout. James alla au château chercher un livre magique pour combattre le dragon. Mais seul, il ne pouvait réussir. Heureusement, un serpent à trois têtes vint l'aider.

en images sous la forme d'images animées.

Ils ont choisi un héros : le loup James ; un méchant : le dragon ; un ami : le serpent à trois têtes ; deux lieux : un château et une grotte et un objet magique : un livre. Puis un petit groupe a commencé l'histoire en dictée à l'adulte. Ce début a été lu à toute la classe et un autre groupe a poursuivi le conte. Seule la conclusion a été réalisée collectivement. Les enfants étaient impatients chaque semaine de connaître la suite.

Parallèlement, ils ont illustré les différents moments de l'histoire. Une fois le conte terminé, les enfants ont pris les dessins en photo à l'aide d'une tablette numérique. Les textes et les illustrations ont été importés dans un logiciel « **photorécit** ». Puis chaque enfant est venu enregistrer vocalement un passage du scénario. Des bruitages et des animations sur les images ont été rajoutés pour réaliser une histoire animée de 6 minutes.

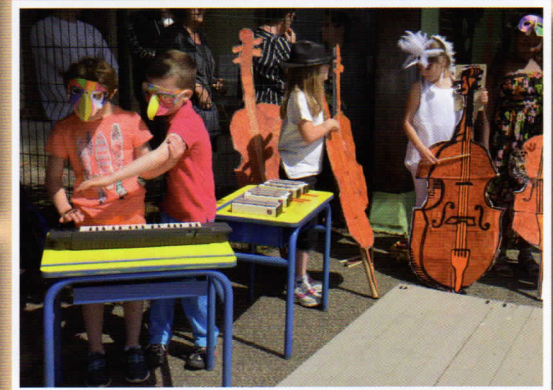
« **L'histoire du loup James** » a aussi été mise en page pour que



→ Fête des écoles

Cette année, le spectacle des écoles a eu lieu le samedi 25 juin à Saint-Germain-sur-Avre sur le thème du cirque : acrobates, jongleurs, clowns, dresseurs, équilibristes. Les enfants nous ont fait une belle démonstration de leurs talents, sans oublier le travail remarquable du corps enseignant. Cette matinée s'est déroulée sous un beau soleil, tant attendu depuis plusieurs semaines !

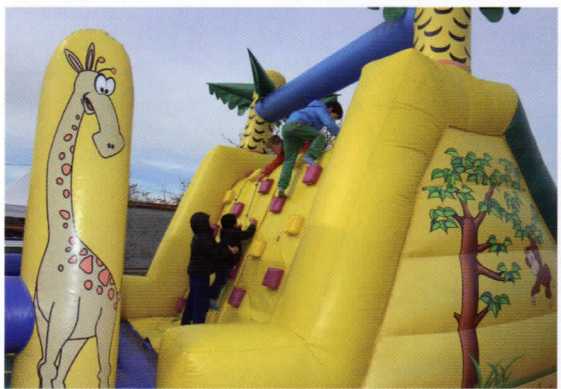




A la fin du spectacle, les Maires de Saint-Germain-sur-Avre et Courdemanche, Messieurs Gautier et Dütremée, ont pris la parole pour féliciter les enfants et l'équipe pédagogique pour le travail accompli, et ont invité les parents présents à aller se rafraîchir autour d'un pot organisé par la mairie de Saint-Germain-sur-Avre.

Vie associative

→ Le Foyer Rural



Foire à tout

Le dimanche 10 avril sur le terrain de la commune les exposants étaient au rendez-vous dès 6h30 le matin :

268 mètres linéaires de tables remplies d'objets en tout genre ont attiré les nombreux visiteurs.

A midi l'air embaumait la frite, les saucisses grillées, les crêpes et le bar fonctionnait à plein régime. A la fin de la journée vendeurs et chaland sont rentrés satisfaits.



Pétanque

Dimanche 12 juin, malgré un temps pluvieux et froid, 20 équipes ont participé au tournoi de pétanque dans le cœur de notre village. Des prix et des coupes ont récompensé les boulistes.



ISA

Foire à tout

Le 10 avril 2016, l'association a participé à la foire-à-tout organisée par le Foyer Rural. Elle a présenté des objets fabriqués par les adhérentes ainsi que des boutures de plantes, des plantes aromatiques et des bambous. Les passionnés de jardinage étaient au rendez-vous.



Expo Vente

Le 4 juin 2016, l'association a organisé une exposition-vente. Elle a présenté de nombreuses créations qui ont été vendues à petits prix.

Arlette (déléguée des bijoux Victoria) nous a fait l'honneur de sa présence. Sa collection de bijoux a eu du succès.



Vie associative

→ Société de chasse

Le ramassage de débris, une action citoyenne !

A l'initiative de la société de chasse, une quarantaine de volontaires s'étaient donné rendez-vous le samedi 30 avril au hameau de Toisley pour une matinée de nettoyage des rues, chemins et sous-bois. Malgré la pluie, le vent et le froid qui étaient aussi de la partie, une grande quantité de débris a été collectée pour être ensuite acheminée jusqu'à la déchetterie de la Communauté de Communes Rurales du Sud de l'Eure. Cette opération qui est reconduite d'année en année vise à sensibiliser et responsabiliser les habitants de notre commune face à ce problème récurrent qu'est la dispersion de déchets en tout genre. Les enfants, plus nombreux cette année, ont montré l'exemple face à des parents qui sont parfois indifférents.



Photo-Vidéo-Reporter



Patrice Lecourt

0608775283

Patrice.lecourtphoto@gmail.com

<http://lecourt-patrice-photographe.com>

*Reportages, Evénements, Industrie, Mariages,
Tous travaux photos, vidéo numériques, Livres photos,
Diaporamas, Albums traditionnels, Tirages photos.*

→ Gamins-Gamines

Concours de dessins



A l'initiative du nouveau Président de l'Association du Patrimoine, Alain Maillier, qui souhaitait faire découvrir les richesses du patrimoine de Saint-Germain-sur-Avre, l'Association Gamins-Gamines a organisé un concours de dessins pour les enfants des écoles.

Grace à l'aide et à la formidable motivation de Stéphanie Maurice, responsable des Temps d'Activités Périscolaires, les dessins ont pu être réalisés au cours des TAP et classés en 3 catégories : MS-GS et CP-CE1 à St Germain-sur-Avre, CE2-CM1-CM2 à Courdemanche.

7 jurés ont été désignés : Mme Leterme, directrice de l'école de Saint-Germain-sur-Avre, Mme Jourdain, directrice de l'école de Courdemanche, Mr Maillier, représentant l'Association du Patrimoine, Mme Collet, représentant l'Association Gamins-Gamines, Mme Quesney, représentant la Mairie de Saint-Germain-sur-Avre, Mme Néant, représentant la Mairie de Courdemanche, et Mme Vinel, Présidente de l'Association ISA.

Les résultats ont été annoncés au cours des TAP, des papiers ont circulé dans les cahiers d'école des enfants gagnants, et c'est au cours de la soirée du 21 mai que les récompenses ont été distribuées aux enfants. Une belle participation puisque 25 enfants sur 35 étaient présents. Pour ceux qui n'ont pas pu venir, les récompenses leurs ont été données lors des TAP la semaine suivante.

Une collaboration efficace entre associations et un bel esprit d'équipe ont rendu cet événement possible.



DIFFUSION AMEUBLEMENT

25 ans d'expérience à qualité égale,
prix imbattable

Prix - Qualité - Service



Conseil Création Installation Service Financement

- CUISINES
- MEUBLES DE RANGEMENT
- SALLE À MANGER
- SALON
- LITERIE



La Paqueterie - Quartier La Leu

28350 ST -LUBIN-DES-JONCHERETS

☎ 02 32 37 41 52

diffusion.ameublement@wanadoo.fr

William ROUSSEAU MAÇONNERIE GÉNÉRALE



- COUVERTURE
- CARRELAGE
- NEUF & RÉNOVATION
- ISOLATION
- TERRASSEMENT A LA MINI-PELLE

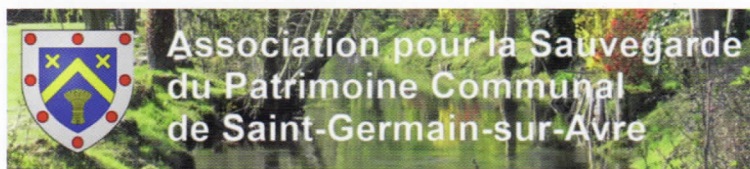
Le Plan du Mineray - 28250 LA PUISAYE

Tél. **02 37 37 53 57** - Port. **06 14 75 21 17**

Fax 02 37 37 56 87

Email : rousseauwilliam@wanadoo.fr

Siret : 418 220 455 00012 - APE 452 V



Association pour la Sauvegarde
du Patrimoine Communal
de Saint-Germain-sur-Avre

→ Patrimoine

Préférer l'utile au spectaculaire...

S'intéresser au patrimoine public, c'est poser le principe d'une conservation des biens reçus par héritage en vue de leur transmission. Dès lors, agir pour leur sauvegarde en ne plaçant pas les plus jeunes au cœur de cette action n'aurait aucun sens.

De plus, cette projection dans le futur représente d'abord un enjeu symbolique. Le patrimoine désigne en effet depuis la révolution un bien commun à la nation. Puis social, en permettant au plus grand nombre de rejoindre notre association pour y apporter sa contribution. Enfin culturel, en créant les conditions d'un meilleur accès à la mémoire collective pour mieux comprendre les mutations de notre société.

C'est bien tout cela qui me conduit à préférer l'utile au spectaculaire.

Et puisqu'il s'agit de biens collectifs, l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Communal a choisi de ne pas agir seule en décidant de construire des partenariats notamment avec des acteurs locaux.

L'association « Gamins-Gamines », que nous avons sollicité pour organiser un concours de dessins sur le thème du patrimoine communal, a tout de suite été séduite par cette proposition. La perspicacité et l'efficacité des membres de cette association, sans oublier la détermination de Stéphanie Maurice qui a bien voulu intégrer ce projet dans les Temps d'Activités Périscolaires, ont permis aux élèves des écoles de Saint-Germain-sur-Avre et Courdemanche la réalisation de 122 dessins dont 35 ont été primés le 21 mai dernier.

Cet immense travail réalisé sur un délai très court, a permis, bien au-delà de la sensibilisation des enfants au patrimoine communal, d'en valoriser les richesses.

Que tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cet événement en soient vivement remerciés.

Alain MAILLIER
Président de l'ASPC

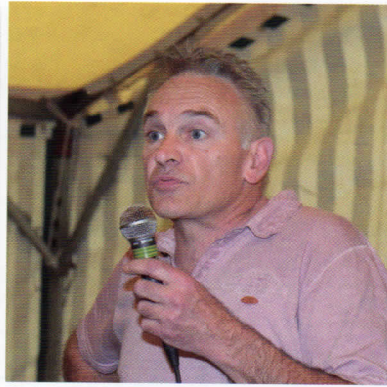


Soirée concert

Le samedi 21 mai, sous le chapiteau de la maison Communale, le groupe LATCHAO a animé la soirée qui a débuté dès 19h30 par la remise des prix du concours de dessins puis celui du concours de photos suivi d'un apéritif offert à toutes les personnes présentes.

Beaucoup de volontaires se sont présentés pour assurer le service de restauration et du bar: La bonne odeur des saucisses grillées ainsi que les sandwiches au jambon ouvraient l'appétit, les crêpes au chocolat ou à la confiture terminaient le repas. Sous le chapiteau, l'orchestre a fait danser les invités jusqu'à minuit.





HOME ELEC
 électricité neuf & rénovation
 domotique / portail / interphone

PHILIPPE PETIT

79 rue de normandie
 27320 saint germain sur avre

home.elec27320@gmail.com
 06.83.54.60.38



MENUISERIE CHARPENTE

FENETRES P.V.C. - ALU - BOIS ESCALIERS

				
PORTES	FENETRES	VOLETS ROULANTS	ESCALIERS	PORTAILS

ROAUD Frères TEL 02 37 62 40 57



AMCB

Z.A. Le Haut du Bois
 28270 RUEIL LA GADELIERE

→ Nos assistantes maternelles sur Saint-Germain et Courdemanche



mamans et ces enfants, ce n'est pas pour rien qu'on les appelle « tata » : hé oui, après toutes ces années de garde, elles font un peu partie de la famille !

La mairie a décidé de mettre à disposition des assistantes maternelles un local où elles pourront se réunir, afin d'échanger entre elles, mais aussi où les enfants pourront se rencontrer, jouer et tisser des liens facilitant plus tard leur épanouissement lors de la rentrée scolaire. **Tous les mardis matin de 9h15 à 11h, durant les périodes scolaires, la salle des associations (ancienne cantine)** sera un lieu rythmé par les jeux des enfants !

A Saint-Germain-sur-Avre et Courdemanche, nous avons plusieurs assistantes maternelles qui ont choisi ce métier pour leur amour des enfants. Nous avons décidé de les mettre en avant...

Pour les jeunes parents qui travaillent, certains n'ont d'autre solution que de faire appel à une assistante maternelle pour garder leur enfant. La tâche est difficile : il faut trouver une personne en qui l'on ait entièrement confiance, avec qui « le courant passe »... Après tout, on lui laisse notre bien le plus précieux : notre jolie tête blonde !

Pas facile d'être une assistante maternelle, d'avoir plusieurs employeurs, d'avoir souvent des horaires avec une large amplitude : certains enfants arrivent très tôt, d'autres repartent très tard... Elles veillent sur ces enfants comme s'ils étaient les leurs, elles jouent avec eux, elles leur racontent des histoires, elles les aident dans leur apprentissage du quotidien, elles les voient grandir... Un lien très fort se crée entre ces « deuxièmes »



Le Lilas Bleu

Cadeaux
Décoration de la maison
Liste de Mariage

43, Grande Rue 27320 NONANCOURT

Tél./Fax : 02 32 32 45 97

Mail : lelilasbleu@wanadoo.fr

www.lapataterie.com



La Pataterie
RESTAURANT

7J/7
midi et soir

Z.A. Place du Champ de Foire
28100 DREUX
Tél. 02 37 46 84 37
E-mail : restaurant@lapataterie-dreux.com
SAS ROCHECROIX, entreprise indépendante, membre franchisé du réseau La pataterie.

Pizzeria au feu de bois



RESTAURANT
SPÉCIALITÉS ITALIENNES
PIZZAS À EMPORTER



02 37 48 88 83

RESTAURANT
SPÉCIALITÉS ITALIENNES

RN 12 - Vert en Drouais



Comment devenir assistant(e) maternel(le) ?

Ce métier vous intéresse ? Plusieurs étapes doivent être respectées avant de pouvoir exercer ce métier :

- Il faut d'abord aller à une réunion d'information à Evreux, organisée par la PMI 27, où différents points sont abordés (*description du métier, les conséquences en cas de problèmes, les devoirs et obligations...*)
- Puis la PMI vous remet un dossier qui doit être complété : voir les différents points de sécurité, fournir un extrait d'acte judiciaire (*soi-même, conjoint et personnes de plus de 18 ans vivant sous le même toit*), remplir un questionnaire, effectuer une visite médicale, mettre à jour les vaccinations...
- Ce dossier passe en commission, et s'il est accepté, un agrément vous est attribué pour 5 ans, mais il ne permet pas encore d'exercer le métier d'assistant(e) maternel(le).
- A ce moment, l'infirmière de PMI vient visiter la maison qui accueillera les enfants, et regarde si tout est aux normes. Elle demande des informations sur une « journée type », un « menu type »... Enfin, elle donne son compte-rendu à sa supérieure hiérarchique qui décide si oui ou non vous pouvez continuer la procédure ou si vous êtes « recalé ».
- Si l'avis est positif, vous devez ensuite suivre une formation de 10 jours, à la suite de laquelle vous pouvez enfin exercer le métier d'assistant(e) maternel(le).
- Une deuxième formation doit ensuite être faite 2 ans plus tard (*théoriquement mais plutôt 5 ans plus tard à cause des délais actuels*).
- La PMI effectue des contrôles entre 1 fois tous les ans à une fois tous les 2 ans, sauf si un contrôle est demandé par les parents de l'enfant gardé.
- L'agrément définit le nombre d'enfants à garder (*1 à 2 enfants au début, puis plus par la suite*) ainsi que la tranche d'âge.
- Cet agrément peut être retiré à tout moment par la PMI et à effet immédiat.

SAINT-GERMAIN-SUR-AVRE

CATINAT Céline 20 rue de France	06.82.69.46.81
MASSOT Nelly 25 Rue du Bois de la Ferme – Toisley	02.32.58.28.60
MATOUGUI Leïla 40 Route du Mesnil	02.32.37.65.88
MELLARE Catherine 21 Route du Mesnil	02.32.58.16.63
NOËL Sabrina 1 rue des Iris – Toisley	02.32.32.02.65 06.65.05.12.47

COURDEMANCHE

BATE Maria 6 rue du Montoir, lieu-dit La Vallée	02.37.48.01.35
GATOUILLAT Julie 5 route de Nonancourt, Lieu-dit les Grès	02.36.69.29.38
MILLET Agnès 5 route de Courdemanche, Lieu-dit le Blanc Fossé	02.37.48.09.67
PICHOT Dominique 17 route de Nonancourt, Lieu-dit les Grès	02.37.48.10.02
TORDET Pascale 17 bis rue des Fermes	09.50.61.24.60



Innovation that excites

Une gamme de complète

de crossovers



et de citadines



à venir découvrir en concession

Réservez votre essai sur

Chanoine.fr
LA RÉFÉRENCE AUTOMOBILE



NISSAN AC CONCEPT

1 rue René Mlet - Les Coralines - 28100 DREUX
Tél. 02 37 64 85 60
nissan.dreux@chanoine.fr

Crédit Mutuel

17, RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

28380 ST-RÉMY-SUR-AVRE

0 820 834 089

Service 0,12 € / min
+ prix appel

60, RUE CHARLES RENARD

28350 ST-LUBIN DES JONCHERETS

0 820 834 090

Service 0,12 € / min
+ prix appel

Loisirs

→ Point Relais Lecture Eric de Buzolet

Nouveautés Printemps / Eté 2016 :

- Olivier Bourdeaut **En Attendant Bojangles**
- Bernard Minier **N'Éteins pas la Lumière**
- Jussi Adler-Olsen **Promesse**
- Danielle Steel **Une Vie Parfaite**
- John Grisham **L'Insoumis**
- Guillaume Musso **La Fille de Brooklyn**
- Eric-Emmanuel Schmitt... **La Nuit de Feu**
- Tahar Ben Jelloun **Le Mariage de Plaisir**
- David Foenninos **Le Mystère Henri Pick**
- Marc Levy **L'Horizon à l'Envers**
- Annie Ernaux **Mémoire de Fille**
- Agnès Ledig **On Regrettera plus tard**
- Christian Signol **Se Souvenir des Jours de Fête**
- Françoise Bourdin **Un Mariage d'Amour**



AVRE OUTILLAGES

L'OUTIL COUPANT DE PRÉCISION POUR LA RÉALISATION DE PIÈCES MÉCANIQUES

02 32 37 66 97
Fax 02 32 37 66 83 - e-mail : avre.outillages@wanadoo.fr

GM ENTREPRISE
FENÊTRES PVC BOIS ALU. VOILETS ROULANTS PERSIENNES PORTE D'ENTRÉE DE PAVILLONS

BLASCHECK MIREILLE
ARTISAN

Mireille.blascheck@orange.fr
blascheck27titu@sfr.fr

0975906246
13 RUE DU BOIS DE LA FERME
TOISLEY 27320 SAINT GERMAIN SUR AVRE

C.C. Impressions

Imprimerie typo-offset
Claude CHOPIN

- Bulletins, Tampons
- Prospectus, Affiches
- Panneaux publicitaires
- Imprimés commerciaux
- Cartes de visite, de commerce
- Faire-part de naissance, de mariage

19, Rue de la Roberdière
61190 Saint-Maurice Les Charencey

Tél/Fax : 02 33 83 34 48
E-mail : chopinclaude@orange.fr

Port. : 07 86 67 92 55

POMPES FUNÈBRES
Georges GUILLON

Organisation et contrats d'Obsèques

* **Funérarium - Magasin**

NONANCOURT 27320 - 63, Grande Rue 02 32 58 31 54

* ST-RÉMY-SUR-AVRE 28380 - 3, rue du Docteur Schweitzer 02 37 48 93 52

DREUX 28100 - (face à la Gare), 1, rue des Eparges 02 37 50 11 21

Permanence domicile :
LA MADELEINE DE NONANCOURT 27320 - 16 Place des Tilleuls
02 32 58 01 74

L'agenda

13 JUILLET

Feu d'artifice, soirée dansante, frites, barbecue à disposition à la maison communale.

4 SEPTEMBRE

Ball-Trap organisé par la société de Chasse.

11 SEPTEMBRE

La Route des Moissonneurs organisée par l'ASSGA.

17 & 18 SEPTEMBRE **French Open** organisé par

Sabine Ehlers et Frédéric Bonnet.

17 & 18 SEPTEMBRE **Journées du Patrimoine**

23 SEPTEMBRE

AG de l'association Gamins-Gamines, à partir de 19h30, salle des associations. **Soirée dansante** organisée par l'ASSGA.

15 OCTOBRE

30 OCTOBRE

Boum d'Halloween organisée par Gamins-Gamines à la salle des fêtes de Courdemanche.

6 NOVEMBRE

Banquet des Anciens, salle des fêtes de Saint-Germain-sur-Avre.

Côté cuisine

→ La Caponata

Pour 6 personnes

Préparation : 30 mn

Cuisson : 30 mn

La recette que nous souhaitons vous faire découvrir est celle de la caponata, à base d'aubergines, d'oignons, de tomates, de céleri, d'olives vertes et de câpres. Les légumes sont cuits avec un verre de vinaigre et un peu d'huile d'olive, et ce plat se mange chaud ou froid. La caponata est sans doute l'une des recettes les plus connues dans l'île de Sicile, en Italie. Chaque famille, chaque région a sa recette. Voici celle que nous vous proposons de découvrir...

Recette

1. Ebouillantez les **olives** 2 mn. Egouttez-les.
2. Rincez les **poivrons**, nettoyez-les et coupez-les en lanières. Rincez et séchez l'**aubergine**, coupez-la en cubes. Epluchez et émincez les **oignons**. Ebouillantez, pelez et épépinez les **tomates**. Coupez-les en dés.
3. Dans une sauteuse, faites revenir les **oignons** 3 mn dans 3 c. à soupe d'huile d'olive. Ajoutez le **poivron**, l'**ail** pelé et haché. Laissez revenir 5 mn.
4. Ajoutez les **tomates**. Salez et poivrez, puis laissez cuire à couvert à feu doux pendant 20 mn.
5. Entre-temps, nettoyez et émincez le cœur de **céleri**. Faites-le revenir à la poêle 10mn dans 3 c. à soupe d'huile avec le **thym**. Retirez et remplacez par les cubes d'**aubergine**. Faites les dorer 5 mn dans le reste d'huile puis égouttez-les sur du papier absorbant.
6. Dans un bol, mélangez le vinaigre et le sucre.
7. Ajoutez le **céleri**, l'**aubergine**, les **olives** et les **câpres** à la fondue de **tomates** et **poivrons**. Arrosez du vinaigre sucré. Faites cuire encore pendant 2 mn.



Ingrédients :

- 2 poivrons rouges
- 1 aubergine
- 750 g de tomates
- 1 cœur de céleri branche avec les feuilles
- 2 oignons
- 4 gousses d'ail
- 40 g de câpres
- 150 g d'olives vertes dénoyautées
- 2 c. à café de thym frais
- 12 cl de vinaigre de vin rouge
- 25 cl d'huile d'olive
- 2 c. à soupe de sucre
- Sel, poivre



Servez froid.

→ Accès multi-activités au terrain

Parking des écoles côté maison communale (voir photo).

Portillon à gauche sur la prairie des moutons vers le terrain de tennis à laisser fermer.

Les vélos ne sont pas admis sur le terrain de tennis.

Une poubelle est mise à votre disposition.

La mairie se dégage de toutes responsabilités pour tout ce qui pourrait intervenir sur le terrain.



→ Association Zazakely Sambatra

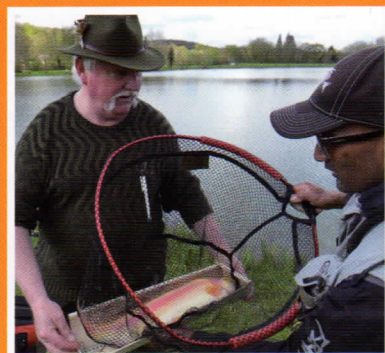
Stéphane de Bourgies, ancien conseiller municipal de Saint-Germain-sur-Avre nous fait savoir qu'il va faire grandir l'association dont son épouse Véronique était la Présidente fondatrice, pour venir en aide aux enfants de Madagascar. « Elle donnait à son action une dimension humaine que je veux préserver, je suis la mémoire de Véronique ».

Pour avoir des nouvelles de l'association connectez-vous sur la page Facebook Zazakely Sambatra et pour faire un don en ligne : www.zazakelysambatra.asso.fr

→ Lac « Générale »

Le saviez-vous, à l'entrée de Saint-Germain-sur-Avre, vous pouvez pratiquer la pêche à la mouche et vous trouverez tous les renseignements sur les panneaux autour du lac. Une partie de ce lac est sur le territoire de Saint-Germain-sur-Avre.

Un concours international s'est déroulé le dimanche 17 avril et de nombreux pêcheurs sportifs ont fait de belles prises.



→ Promenade de la source

Cette agréable promenade au bord de l'Avre mérite une grande attention de votre part, afin de préserver les bords de la rivière, branches, arbres cassés, objets jetés à l'eau et de nombreuses déjections canines sur le chemin qui est fréquenté régulièrement par les familles.

Le constat est le même sur les pelouses fleuries autour de l'église. Une amende de 35€ est prévue par le code pénal article R.632.1.



« Mon Village »

Directeur de la Publication :

Francis GAUTIER

Rédacteur en Chef :

Patrice LECOURT

Crédit photographique :

Patrice LECOURT,

Fanny ENGEL.

Rédacteurs de ce numéro :

Monique LECOURT,

Fanny ENGEL,

Marcel CHABROL,

Alain MAILLIER,

Véronique LETERME.

Mise en page et Impression :

CC Impressions

Tél. 02 33 83 34 48